



**Guide de constitution du dossier VAE par le candidat 2023
Validation des Acquis de l'Expérience**

**Diplôme d'ingénieur ESFF
en convention avec l'ENSAM, en partenariat avec l'IESFF
Nommé « Ingénieur ESFF » dans ce document**

**ESFF : École Supérieure de Fonderie et de Forge
ENSAM : École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
IESFF : Institut de l'École Supérieure de Fonderie et de Forge**



Table des matières

1. Informations générales.....	3
2. Opportunité de la VAE	3
3. Recommandation générale.....	3
4. Méthodologie en cinq étapes proposée et structure du dossier	4
5. Envoi du dossier	6
6. Votre contact à l'Ecole Supérieure de Fonderie et Forge.....	7
7. Références	7



1. Informations générales

Ce guide a été conçu pour vous aider à constituer votre dossier de VAE en rapprochant vos compétences et vos connaissances acquises par l'expérience et la formation formelle ou informelle avec celles exigées dans le référentiel RNCP du diplôme d'« ingénieur ESFF ».

Vous devez vous efforcer de démontrer au jury de VAE que vos compétences acquises vous permettent de satisfaire pour tout ou partie au cahier des charges fonctionnel que représente le référentiel du diplôme.

Sachez que ce qui est important ce n'est pas tant ce que vous avez fait ou appris par le passé que ce que vous êtes encore en capacité de mettre en œuvre aujourd'hui par rapport au référentiel.

Les questions que sont amenés à se poser les membres de jury de VAE sont assez simples :

- Vos compétences et vos connaissances encore mobilisables actuellement les convainquent-elles que vous avez le profil d'un « ingénieur ESFF » à ce jour ?
- Quels sont les éléments qui feront que ce jury vous reconnaitra en totalité ou en partie les compétences d'un « ingénieur ESFF » ?
- Seriez-vous encore capable de mobiliser les compétences que vous mettez en avant dans une autre entreprise de la profession (forge ou fonderie) ?

2. Opportunité de la VAE

S'engager dans un processus de validation d'acquis de l'expérience est une réelle démarche de développement personnel :

- Vous allez prendre progressivement la pleine mesure de vos compétences, de vos potentiels et peut-être aussi des points qu'il vous serait nécessaire de faire évoluer.
- Vous pourrez affiner votre projet professionnel.
- Il est fréquent que certaines personnes fassent remonter à la surface des savoir-faire et connaissances qu'elles avaient laissés de côté, voire même qu'elles ignoraient. Il est déjà arrivé qu'elles en acquièrent d'autres pendant le processus.

3. Recommandation générale

Il s'agit de convaincre le jury que vous détenez les compétences du référentiel des compétences du diplôme ESFF, au travers des critères et des niveaux d'exigence, avec sincérité et objectivité.

Il est important que le jury identifie votre travail. Donc, dites « je » et non « on » ou « nous » quand vous mettez en avant vos compétences et vos connaissances. Il ne s'agit pas d'évaluer les compétences des autres ou d'un collectif mais bien les vôtres.

Exemples :

- Si ce n'est pas moi qui fait les simulations car nous les sous-traitons, je suis en capacité d'analyser les résultats, de les commenter et d'en tirer les enseignements pour faire des propositions à mon directeur. La question qui peut venir d'un membre du jury peut-être : pouvez-vous nous donner un exemple ?
- ou encore, même si je n'ai pas eu l'occasion de mobiliser ce que j'ai appris dans cette formation, je suis en capacité de le faire dans un autre contexte. Préciser sur quoi cela porte.
- Ou encore ce que j'ai appris dans ce projet m'a permis d'élargir mon champ de connaissances



au-delà de mon activité, j'ai pu mieux appréhender le marché des pays de l'Est.

Le jury de VAE, lui-même composé de scientifiques et de professionnels, est entouré d'experts sur lesquels il peut s'appuyer. Il présuppose que « si tel candidat a travaillé X années dans telle entreprise renommée à tel niveau de responsabilité... alors, on peut supposer qu'il est compétent dans telle activité et apte à telle autre ».

Mais il demandera toujours à avoir les éléments de preuves de ce que vous avancez.

Méthodologie en cinq étapes proposée et structure du dossier

Le dossier de VAE qui sera remis au jury pourra être constitué de cinq dossiers, ainsi que du TOEIC avec un niveau minimum B1 soit un résultat de TOEIC de 650. Les cinq dossiers sont trois dossiers d'acquis (Missions/Projet, Fonction/métiers, Formations), un dossier de synthèse et un dossier avec les éléments de preuves. Une méthodologie en cinq étapes vous est proposée ci-dessous : une première étape (idée d'ensemble), une deuxième étape où vous croiserez vos activités avec les compétences du référentiel, en troisième étape vous construirez les trois premiers dossiers avec des fiches Missions/Projet, Fonction/métiers, Formations, une quatrième étape pour formaliser le dossier de synthèse (tableau synthétique et mémoire synthétique), et en cinquième étape la finalisation du dossier éléments de preuves qui recueillera tous les éléments de preuves référencés dans les autres dossiers.

3.1 Première étape : Faites-vous une première idée d'ensemble

Prenez le temps de relire le référentiel avec attention (doc F.034 et fiche RNCP 37588).

Listez les activités (Missions/Projets, fonction/métiers, Formations) pour lesquelles vous pensez avoir mis en œuvre tout ou partie d'une ou plusieurs compétences exigées dans le référentiel du diplôme.

- Appréciez au travers de critères et des niveaux d'exigence si vous pensez avoir mis en œuvre ces compétences au bon niveau et dans toutes ses dimensions au niveau ingénieur.
- A défaut, identifiez quels sont les critères et niveaux d'exigence pour lesquels vous pensez avoir les savoirs faire et les connaissances exigées sans pour autant avoir obligatoirement mis en œuvre certaines compétences.

3.2 Deuxième étape : Croisez vos activités avec les compétences du référentiel

Considérez chaque compétence du référentiel dans son ensemble avec tous les critères et leur niveau d'exigence associée à vos activités, de missions/projet, de fonction, et de formations que vous avez eues. Vous pouvez utiliser le tableur EXCEL mis à votre disposition et proposer pour la mesure des compétences acquises : Par exemple : A : pour compétence mise en œuvre et acquise en totalité, P : mise en œuvre et acquise partiellement, N : non mise en œuvre.

Il s'agit donc de construire une argumentation à partir des compétences, des aptitudes et des connaissances au regard du référentiel RNCP de la formation. A la différence d'une forme d'examen classique, la spécificité de la VAE est de donner à évaluer des acquis au regard de la façon dont ils se sont construits dans un parcours spécifique. Le dossier VAE peut être construit avec trois dossiers acquis, un dossier de synthèse, et un dossier éléments de preuves

3.3 Troisième étape : construire les trois dossiers acquis

Les trois dossiers peuvent s'appuyer sur :

DOSSIER 1 : Les acquis de formation : parcours initial, formations suivies en inter ou en intra entreprise, en formation professionnelle continue, à la demande de son employeur, à son initiative personnelle, formations diplômantes ou qualifiantes, leurs contenus, leurs apports...

Chaque formation peut être formalisée par une fiche spécifique.



DOSSIER 2 : Les acquis professionnels : les activités et emplois salariés ou non-salariés en milieu professionnel. On peut distinguer

- les missions (ou projet)
- les fonctions (ou Métiers).

Chaque mission/projet et Fonction/métier peut être formalisée par une fiche spécifique.

DOSSIER 3 : Les acquis personnels : ont à voir avec les activités réalisées dans le cadre d'une activité personnelle, sociale, individuelle, sportive, culturelle, artistique ou politique, syndicales. Ils n'ont de sens à être mentionnés que s'ils ont été l'occasion d'apprentissages autodidactes. Ces acquis peuvent compléter vos acquis professionnels : dans ce cas préciser leur nature et leur durée en montrant leur pertinence. Ils peuvent contribuer à l'objet de la demande de validation : dans ce cas il vous appartient donc de les présenter, en rapport avec le diplôme concerné, avec le maximum de clarté et de précision en joignant les documents utiles : rapports, études, enquêtes, brevets, organigrammes, etc....

Remarque :

C'est l'examen de l'ensemble et la corrélation des différentes expériences entre elles qui vont permettre au jury de valider les compétences.

Dans chacun des dossiers, le candidat peut s'aider du tableau spécifique du fichier Excel, à chaque partie, fournie par l'ESFF.

3.4 Quatrième étape : Dossier de synthèse

Un « **DOSSIER DE SYNTHÈSE** » pourra être proposé au jury. Il pourra être constitué d'un tableau de synthèse (fichier Excel) ainsi qu'un document de type « mémoire synthétique ».

Ce mémoire synthétique, d'un maximum de 40 à 50 pages, devra être constitué d'au moins deux parties. Une première partie permettant de mettre en évidence le parcours académique et de formation, le parcours professionnel amenant une position de cadre ou assimilé, les missions, les projets, les titres et fonctions au cours du temps.

Une deuxième partie permettra de s'appuyer sur un projet, une mission, une fonction en particulier mettant en évidence l'évolution et la mise en pratique des compétences exigées par le référentiel RNCP. Une problématique pourra être identifiée, une méthodologie proposée, puis les résultats montrés en identifiant les compétences du référentiel utilisées. Le candidat devra s'attacher à mener une réflexion critique sur les activités et tâches réalisées en soulignant les moyens mis en œuvre, les difficultés rencontrées, les solutions apportées, sa contribution personnelle et son niveau de responsabilité.

Conseils sur cette partie synthèse :

- Adopter un mode fluide de présentation de vos compétences et connaissances
- Vous pouvez montrer comment au travers des activités, vous avez été amené à mettre en œuvre les compétences que vous revendiquez comme acquises en totalité ou de manière partielle.

Exemple : lors de mes activités dans le bureau des méthodes, j'ai mené plusieurs plans d'expériences pour déterminer les meilleurs paramètres d'obtention d'un nouvel alliage (compétence 2.2). J'ai dû acquérir et mobiliser des connaissances avancées dans l'utilisation d'outils numériques spécifiques pour optimiser la qualité du produit de fonderie. (Compétences 2.4 et 2.5)

- Vous pouvez également montrer comment vous pouvez satisfaire tous les critères d'une compétence alors que vous ne l'avez jamais mise en œuvre dans sa totalité en une seule fois. Le jury doit pouvoir apprécier votre potentiel à mettre cette compétence en œuvre sans trop de lacunes.

Par exemple : Lorsque je travaillais dans le bureau d'études de la société XXX j'ai eu à concevoir une nouvelle pièce de forge à partir d'une pièce initialement faite en mécano-soudure



- Affecté en production en tant qu'expert dans la société YYY, j'ai eu à piloter un projet d'industrialisation d'une nouvelle pièce de forge avec implication de tous les acteurs de l'approvisionnement à la livraison.

Par exemple : Au travers de ces deux activités, j'ai pu démontrer que j'étais capable de concevoir une pièce de forge et d'adopter une démarche logique pour la produire. (Compétences 2.3 et 2.4)

3.5 Cinquième étape : Dossier éléments de preuve

Dans le « DOSSIER ELEMENTS DE PREUVE », l'ensemble des éléments de preuves données dans les fiches des dossier 1, 2, et 3 sont, dans la mesure du possible, référencées dans ce dossier et indexés dans les dossiers associés. Deux grands types de preuves vont être annexés au dossier de validation :

- Les preuves administratives qui relèvent la plupart du temps de pièces justificatives fournies par l'administration universitaire ;
- Les éléments de preuves en appui de l'analyse de la présentation et de l'analyse de l'expérience (articles, publications, rapports professionnels, rédactions de projets, comptes-rendus d'activités, brevets, fiches de paie, fiches de poste, évaluations annuelles...).

Le jury vérifie la cohérence des preuves attestant de l'exercice de chacun des emplois occupés et des missions accomplies.

Exemples :

Etudes et stages

- Copies des diplômes.
- Pour les stages : une copie du (ou des) rapport(s) de stage, attestation des entreprises, tout autre document décrivant l'objet du stage.
- Pour les diplômes étrangers : en plus des copies des diplômes, traductions le cas échéant et tout autre document officiel contenant une description officielle des diplômes (nombre d'années d'études, contenu de la formation, ...).

Expériences et acquis professionnels

- Certificats de travail, lettres de mission ou tout autre document susceptible d'apporter des précisions sur les fonctions exercées par le candidat et les postes qu'il a occupés.
- Pour chaque expérience professionnelle : Tout document détaillant les différentes missions effectuées par le candidat.
- Témoignages et avis de vos supérieurs hiérarchiques, des ressources humaines, de vos clients ou de vos fournisseurs ou sous-traitants...

Formations suivies dans un cadre professionnel

- Attestations et tout autre document précisant l'objectif, la durée et le contenu des stages.

4. Envoi du dossier

L'ensemble du dossier VAE doit être envoyé sous forme numérique. Il sera complété par une attestation de validation du TOEIC (score supérieur ou égal à 650 points en cours de validité le jour de la soutenance prévue).

L'envoi du dossier doit être parvenu dans les délais fixés avec le directeur de l'école en fonction du jour de soutenance prévu.



5. Votre contact à l'Ecole Supérieure de Fonderie et Forge

Pierre Yves BRAZIER

Directeur de l'ESFF, 44 avenue de la Division Leclerc, 92310 Sèvres

Téléphone 01 55 64 04 40,

Mail : py.brazier@esff.fr

6. Références

[1] <https://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/rediger-votre-dossier-de-validation-46.html?rediger-votre-dossier-de=>